

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES
Séance du 09 décembre 2021

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 03/12/2021

Présents : 19

Dont Présents non votants : 0

L'an deux mille vingt-et-un et le neuf décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 1

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Christian BIES, Laurent BRUNET, Josian CABROL, Catherine COMBES, Béatrice FALCOU, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Jean-Louis LAFAURIE, Pierre MATHIEU, Kléber MESQUIDA, Marie-Pierre PONS, Séverine SAUR, Jacques SOULIGNAC, Didier VORDY, Marc FIDEL

Votants: 20

Pour: 20

Contre: 0

Représentés: Francis BOUTES par Daniel BARTHES

Abstentions: 0

Présents non votants :

Excusés: Thierry CAZALS, Mariette COMBES, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Audrey IMBERT, Marie LORENTE, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Béatrice TÉROL, Philippe VIDAL

Le Pays se fixe, pour 2022, les objectifs suivants permettant la mise en œuvre de sa politique de développement territorial axée sur la cohésion sociale et sur le développement économique.

Ingénierie thématique



Habitat, logement, cadre de vie

L'habitat avec le Programme d'Intérêt Général (PIG), opération d'amélioration de l'habitat dont les interventions demeurent inchangées sur :

- le traitement de la précarité énergétique ;
- la lutte contre l'habitat indigne et indécent ;
- les travaux d'adaptation pour maintenir les personnes en perte d'autonomie ou handicapées dans leur logement ;
- le développement de l'offre locative privée et publique.

L'équipe habitat est habilitée, par le biais d'un conventionnement, à constituer des dossiers CARSAT (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail) dont l'aide servira de cofinancement au dossier ANAH (Agence Nationale de l'Habitat).

Lancement d'une étude pour évaluer le PIG et définir les nouveaux objectifs d'un PIG après 2022.

Dans le cadre du Plan départemental de lutte contre l'habitat indigne, animation d'une cellule habitat indigne

- poursuite de conventions spécifiques avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), l'ADIL (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement)... ;

Poursuite de l'opération façades « Colorons le Pays » en action d'accompagnement du programme d'intérêt général ;

- conseil architectural aux particuliers assuré, dans le cadre d'un partenariat avec le CAUE, (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) une fois par mois, sous forme de permanences, sur le territoire ;

• conseil et information en matière d'économie d'énergies auprès des propriétaires par le Guichet Unique.



Développement durable, transition énergétique

Depuis 2015, le Pays Haut Languedoc et Vignobles est labellisé « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » et accompagne sur son territoire des projets innovants faisant émerger des nouveaux modèles de consommation et des opérations de réduction des consommations énergétiques. Dans ce cadre, le syndicat mixte s'est inscrit dans la démarche TEPOS (Territoire à Énergie POSitive) en 2018 et souhaite s'engager sur plusieurs actions :

- l'animation du **Guichet Rénov'Occitanie** qui assure un rôle de conseil et d'information auprès des particuliers dans leurs parcours de rénovation de l'habitat privé ;
- la mise en place d'actions de communication, de temps d'animation « **Les nuits de la thermographie** » et de visites de sites démonstratifs.

- la poursuite d'une **veille sur les dispositifs** et appels à projets permettant de contribuer à la faisabilité du scénario TEPOS et leur porté à connaissance auprès des acteurs locaux.

- l'accompagnement d'une **Conseillère en Énergie Partagée** auprès des communes adhérentes pour réaliser des diagnostics du patrimoine public en vue de réduire les consommations d'énergie ;
- le suivi des projets pour valoriser des certificats d'économie d'énergie permettant la gratuité et la pérennisation du service.

- l'appui méthodologique au suivi du Plan Climat Air Énergie Territorial de la Communauté de communes Les Avant-Monts dans le cadre d'une convention d'accompagnement.

- l'animation d'un groupe de travail « **Mobilité** » afin de mutualiser les déplacements sur le territoire, dynamiser la ligne ferroviaire Béziers-Neussargues et l'aménagement de l'intermodalité ;
- la réalisation d'une étude action sur la mobilité afin d'évaluer les besoins d'aménagement et de services sur l'échelle du territoire ;
- la participation au « comité de Partenaires » régional pour l'élaboration du Contrat Opérationnel de Mobilité du bassin biterrois. Le Pays se positionnera au sein de ce comité en tant que référent local des quatre communautés de communes : Du Minervois au Caroux, Grand Orb, Les Avant-Monts et Sud Hérault.

- la lutte contre la **pollution lumineuse** par une action d'information/sensibilisation « **Le jour de la nuit** » et à travers un programme d'accompagnement des collectivités à l'expérimentation de l'extinction nocturne en partenariat avec le PNR et Hérault Énergies.

- la réalisation d'un cadastre solaire en partenariat avec le PNR intégrant les enjeux de préservation du paysage dans le cadre de l'Opération Grand Site et du Pays d'Art et d'Histoire. Cet outil, destiné aux particuliers et aux établissements tertiaires, permettra de consulter le potentiel énergétique des toitures et terrasses du territoire et d'analyser la rentabilité économique d'une éventuelle installation.
- la communication et la promotion du potentiel lié au solaire, notamment au niveau des bâtiments publics et en lien avec les possibilités de financement des projets collectifs et citoyens.

Sous Préfecture de Béziers (Hérault)

Date de réception de l'AR: 10/12/2021

034-253403554-20211209-2021_09_12_02-DE



Services à la population

La Santé avec la mise en œuvre du second Contrat Local de Santé portant sur trois axes :

- améliorer l'accès aux soins de premier recours et aux soins urgents ;
- faciliter l'autonomie des personnes à risque de fragilité ;
- développer des comportements et des environnements favorables à la santé.

En 2022, le travail de la mission sera positionné sur la mise en place de nouvelles actions du Contrat Local de Santé :

- mise en œuvre et animation d'un conseil local de santé mentale ;
- réflexion sur l'amélioration de la réponse aux soins urgents.

Seront également poursuivies les actions en cours :

- accompagnement des MSP et des dynamiques d'exercice de soins coordonnés ;
- participation au suivi des projets d'exercice de soins coordonnés ;
- poursuivre la mise en œuvre du schéma territorial en addictologie ;
- appui des acteurs du territoire dans la mise en place d'actions de prévention et de promotion de la santé.

La Culture

- avec la poursuite de l'aventure collective de l'Orchestre de Pays, véritable outil de lien social qui intègre des démarches pédagogiques et sociales au travers de « Chœur Solidaire ». En effet, des résidents du foyer de l'ASEI Frescatis de Saint-Pons de Thomières sont impliqués dans le nouveau spectacle autour des événements de 1907 « les 12 dimanches d'un printemps » ;
- l'année 2022 sera consacrée principalement à des répétitions et un ou deux spectacles seront programmés au cours du dernier trimestre.



Le développement économique

L'économie en direction de l'entreprise, avec

- l'accompagnement individuel des entreprises par la mise en œuvre d'une opération collective de **modernisation** ciblée sur les actions suivantes :
 - la modernisation des entreprises de proximités existantes ;
 - l'identification des activités économiques par l'appui au développement de la signalétique commerciale et du numérique ;
 - la structuration des associations d'artisans et de commerçants.
- dans le cadre du schéma départemental de l'amélioration des services au public, il est confié au Pays l'élaboration d'une méthode de travail pour anticiper et accompagner les cessations d'activités, la transmission et la reprise d'entreprises. Poursuite de ce travail avec création d'un document d'aide à la décision qui pourra être transférable à l'échelle du Département.

L'économie agricole et forestière avec :

- l'accompagnement et l'animation de la filière des plantes à parfum aromatiques et médicinales ;
- l'appui au développement, la valorisation et la requalification de la ressource bois de châtaigniers ;
- la promotion des groupements d'employeurs sur le territoire du Pays.

Le Projet Alimentaire Territorial :

- la mise en œuvre du programme d'actions partenariales dans le cadre du **Projet Alimentaire Territorial** autour des quatre axes de réflexions et de travail retenus localement :
 - conforter les circuits alimentaires de proximité (animation et promotion de l'outil Cliketik ;
 - structurer et promouvoir l'offre de produits locaux et le patrimoine agricole ;
 - favoriser l'accès des populations fragiles, en particulier les personnes âgées, à une bonne alimentation ;
 - sensibiliser les publics au « mieux produire, pour mieux manger » (ateliers expérimentaux de prévention en matière d'alimentation, de santé et d'activités physiques et sportives visant à développer l'agriculture nourricière sur le territoire).
- l'animation, la coordination, le suivi administratif et financier des dossiers présentés dans le cadre de l'appel à candidature pour la consolidation des PAT/plan de relance DRAAF-Région (20 porteurs de projets partenariales pour un total de 50 projets) et la mise en œuvre des actions sous maîtrise d'ouvrage Pays.
- l'évaluation et les perspectives du PAT dans le cadre de son renouvellement 2022.



Opération Grand Site

La mise en œuvre de l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » :

- l'animation, la coordination et le suivi de la démarche « Opération Grand Site ou Grand Site de France en projet » ;
- l'accompagnement et le suivi d'opérations en cours (paysage, agriculture, patrimoine, espaces publics, fréquentation, accueil et information....) ;
- le suivi du schéma de restauration paysagère des points du Grand Site ;
- le suivi du schéma de développement agricole du Grand Site dans le cadre du projet de coordination européenne OENOMED porté par le Conseil départemental de l'Hérault ;
- le suivi du Musée de Minerve (Musée de France) ;
- la mise en œuvre d'une assistance architecturale et paysagiste sur le Grand Site ;
- l'élaboration d'un protocole de restauration et mise en valeur des villages ;
- la mise en œuvre du schéma d'accueil et de découverte du Grand Site.
- le suivi et la communication du projet interdépartemental et la mise en œuvre « Escapade Nature sans voiture entre Grands Sites voisins (Béziers, Minerve, Carcassonne) ».



Patrimoine

Afin de donner aux populations et aux visiteurs l'occasion de découvrir ou de mieux connaître ce territoire d'exception, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a œuvré en faveur de l'obtention du label Pays d'Art et d'Histoire. Ce titre obtenu en 2016 et décerné par le ministère de la Culture, est un gage de qualité garantissant la pérennité et la reconnaissance de notre capital patrimonial.

L'animation du « Pays d'art et d'histoire »

- la mise en synergie du réseau d'acteurs du patrimoine (sites patrimoniaux, associations et équipements culturels) à travers des actions structurantes ;
- l'élaboration d'un programme culturel partagé (conférences, ateliers, événements...);
- l'accompagnement méthodologique et technique de projets patrimoniaux ;
- la création d'un maillage territorial de sites patrimoniaux mis en tourisme (sécurisation de sites, signalétique d'interprétation) ;
- le soutien à la médiation patrimoniale professionnelle et amateur (formation) ;
- la création d'outils de connaissance et de valorisation (éditions).

Le déploiement de la politique muséale à travers une mission Musée :

- accompagnement des 3 musées de France (Musée de Préhistoire de Saint-Pons de Thomières, Musée de la Cloche et sonnaie d'Hérépian, Musée archéologique de Minerve) ;
- animation du réseau des musées sur le territoire du Pays d'art et d'histoire et réalisation du carnet « Des histoires à raconter », du catalogue des objets remarquables, de formations du réseau et mutualisation de matériel ;
- conseils, ingénierie et accompagnement méthodologique et technique de projets liés aux musées ou espaces muséographiques.

Le renforcement de la mission d'inventaire du patrimoine, à travers une opération pluriannuelle d'inventaire constituant un outil de connaissance et de valorisation des patrimoines (base de données, restitutions publiques, éditions) ;

- l'inventaire topographique (toutes les composantes du patrimoine bâti et mobilier, de manière exhaustive sur une commune) ;
- l'inventaire thématique sur une seule composante du patrimoine : le patrimoine hydraulique.

La réalisation d'une étude de définition et de programmation du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine « éclaté » du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles.



Tourisme

La poursuite du déploiement du schéma local d'organisation et de développement touristique autour de trois axes : l'offre, la promotion et l'organisation.

L'animation et le développement du **pôle de pleine nature** concentré autour du Massif du Caroux concerne deux communautés de communes : Grand Orb et Du Minervois au Caroux :

- suivi et/ou accompagnement des dossiers portés dans le cadre du PPN ;
- travail de collecte et d'histoire autour « les pionniers du Caroux » ;
- poursuite du projet sport/santé ;
- réponse au nouvel appel à projets Pôle de pleine nature.

L'animation du label « **Vignobles et Découvertes** », avec la poursuite du programme d'actions :

- animation du réseau des partenaires « Vignobles et Découvertes - Minervois, Saint-Chinian, Faugères en Haut Languedoc » et développement d'outils sur la thématique gastronomie et vin ;
- mise en œuvre d'événementiels et d'actions de communication : programmation RDV au Pays et Fascinants week-ends ;
- déploiement de l'action de coopération du comporte (campagne de communication, formations... ;
- suivi de l'action de coopération Leader avec la Bulgarie « Dionysos : la route des vins en Méditerranée et en Mer Noire » ;
- participation aux manifestations déployées à l'échelle départementale dans le cadre de l'oenotour, dans le cadre du réseau des destinations Vignobles et Découvertes animées par Hérault Tourisme + à l'échelle régionale dans le cadre du réseau des destinations Vignobles et Découvertes animées par le CRT Occitanie + à l'échelle nationale dans le cadre de la Fédération nationale des destinations Vignobles et Découvertes.
- appui aux montages de projets techniques et financiers.

Le déploiement de l'offre d'itinérance :

- la promotion du GRP « Tours dans le Minervois, Saint-Chinian, Faugères » ;
- la requalification du GRP Tours du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

La poursuite des actions de promotion, de communication :

- animation du site des labels (version française et anglaise), en lien avec le développement de la communication numérique ;
- actions de promotion et de communication avec l'Agence de Développement Touristique et le Comité Régional du Tourisme autour des marques transversales (accueil influenceurs, Facebook).

Partenariats :

- participation aux travaux de l'ADT /Hérault Tourisme et du CRT Occitanie

Ingénierie transversale



Contrats



Appels à projets

La conduite des missions d'ingénierie auprès de ses partenaires, sous forme d'assistance technique, administrative et financière auprès des acteurs locaux, porteurs de projet tant publics (communautés de communes, communes) que privés (associations locales, groupements professionnels, ...).

Europe : la mise en œuvre du programme européen Leader 2014-2020 avec trois entrées thématiques adossées à la stratégie territoriale : agricole, touristique et patrimoniale.

Axe de coopération dans le cadre du programme européen LEADER

- France : coopération interterritoriale Leader sur l'oenotourisme/sac à dos « Le comporte » avec trois GALS : GAL Pays Cœur d'Hérault, GAL Vidourle-Camargue et GAL Cœur Entre-Deux-Mers ;
- Bulgarie : essaimage de la démarche Vignobles et Découvertes.

Approches Territoriales Intégrées avec quatre axes :

- investir durablement dans la croissance intelligente ;
- réduire la fracture numérique et favoriser l'émergence de l'e-société ;
- encourager la transition énergétique ;
- préserver et valoriser le territoire et ses ressources au bénéfice d'une croissance durable.

Communication du bilan 2014-2020.

La réponse à tous les appels à projets en lien avec les thématiques stratégiques du Pays pour accompagner les projets du territoire notamment le programme européen Leader 2021-2027, pôle de pleine nature.

Contrats

1 – Accompagnement, mise en œuvre et animation du Contrat Région/Pays :

- accompagnement méthodologique et technique des projets structurants ;
- suivi du dispositif Bourg-Centre ;
- participation à l'Assemblée des Territoires et au Parlement de la Montagne ;
- élaboration du nouveau contrat cadre Région Occitanie/Territoire Pays Haut Languedoc et Vignobles.

2 – Accompagnement, mise en œuvre et animation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique :

- accompagnement méthodologique et technique des projets structurants ;
- suivi du dispositif Petites Villes de demain.

Le Président propose à l'assemblée de se prononcer sur les orientations budgétaires suivantes pour 2022 qui reflètent les priorités d'actions précédemment énumérées.

A) Section de fonctionnement

Recettes :

1. Cotisations statutaires :

Les cotisations des communautés de communes sont maintenues à 4 € par habitant (93 686 habitants, pop DGF 2021), représentant un montant estimé de 374 744 €.

La cotisation du Département de l'Hérault est de 409 805 €.

2. Participation sur projets :

Les programmes d'actions 2022 sollicite le financement de nombreux partenaires :

Participation de l'État : 411 685 €

Participation de la Région Occitanie : 211 358 €

Participation du Département de l'Hérault : 295 483 €

Participation des Communautés de communes : 162 158 €

Participation de l'Europe : 452 561 €

Participation des autres organismes (CARSAT, CAF, ADEME...) : 52 730 €.

3. Autres recettes (régie de recettes, remboursement divers...) à 2 500 €.

4. Résultat de fonctionnement reporté : 62 451 €.

5. Recettes liées aux amortissements (mouvement d'ordre) : 391 548 € (sur la base de l'exercice 2021). Montant important dû aux amortissements des travaux éligibles aux certificats d'économie d'énergie.

Dépenses :

Achats : 49 705 €, en baisse de 5 % par rapport à 2021

Charges externes et services extérieurs : 891 630 €

Taxes diverses : 14 366 €

Charges de personnel : 1 416 803 €.

Le budget comprend 29 agents permanents et 1 non permanent

Charges de gestion courantes : 21 760 € (subvention OCM axe développement numérique)

Charges financières : 5 000 € prévus en remboursement des intérêts de la ligne de trésorerie

Charges exceptionnelles : 1 000 €

Amortissements (opérations d'ordre) : 426 759 € (sur la base de l'exercice 2021).

Le montant du budget de fonctionnement du Pays Haut Languedoc et Vignobles s'élèvent à 2 827 023 € en recettes et en dépenses. (2 498 202 € en 2021 et 2 746 160 € en 2020) pour l'exercice 2022. (L'adoption du compte administratif étant postérieure à celui du budget primitif, les reports du compte administratif 2021 ne sont pas pris en compte).

B) Section d'investissement

Recettes :

Les recettes d'investissement sont composées de :

FCTVA pour un montant prévu de : 7 500 € (récupération de la TVA sur l'achat des bornes)

Subvention de l'État : 160 000 € dont 150 000 € dans le cadre de l'Opération Collective de Modernisation (OCM)

Subvention de la Région : 200 000 € (150 000 € pour l'OCM et 50 000 € pour les opérations façades)

Subvention du Département : 50 000 € (opération façades)

Subvention des Communautés de communes : 50 000 € (opération façades).

Amortissements (opération d'ordre qui contrebalance les amortissements inscrits en dépenses de fonctionnement) : **426 759 €**. Ils servent à étaler les dépenses d'équipements et les subventions versées.

Dépenses :

Les dépenses d'investissement se répartissent ainsi :

Subventions d'investissement versées: **460 000 €** (Opération façades et Opération Collective de Modernisation).

Immobilisations corporelles: **42 711 €**.

Amortissements (opération d'ordre qui contrebalance les amortissements inscrits en recettes de fonctionnement) : **391 548 €**. Ils servent à amortir les subventions d'investissements reçues.

Le budget d'investissement s'équilibre pour un montant de **894 259 €**.

Le budget total du Pays Haut Languedoc et Vignobles, fonctionnement et investissement s'élèvera donc pour 2022 à la somme de : **3 721 282 €**. Il s'élevait à 3 198 824 € en 2021 et à 3 541 227 € en 2020.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir prendre acte du débat d'orientation budgétaire 2022.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité prend acte du débat d'orientation budgétaire.

Fait à Pierrerue le 09 décembre 2021

Le Président,
Jean ARCAS



